



BISTRO

(Bâtiment administratif, environ 80 places assises)

Demande de location

Requérant (nom, prénom, adresse)

.....
.....

Téléphone privé : professionnel :

Genre de manifestation

Date : **Durée** : de à heures

Préparation de la salle le : de à heures

Nombre de participants : **Nombre de véhicules** :

L'installation de sonorisation est-elle utilisée ? oui non

Un orchestre est-il utilisé ? oui non

Locaux utilisés :

- **salle complète** oui non

- **demi salle** oui non

- **cuisine et vaisselle** oui non

- **cuisine sans vaisselle** oui non

Le (la) soussigné(e) est responsable de tous dégâts pouvant survenir durant la période de location. Il (elle) atteste être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.

Il est également responsable de la police de la salle durant toute la durée de location.

Lieu : **Date** :

Signature :

Je souhaite utiliser le Wi-Fi *Jouxkens-Mezery-Guest* (à titre gratuit) et j'accepte d'en assumer la responsabilité en cas d'usage abusif (par exemple téléchargement de pages payantes). Je prends note qu'en cas d'abus, la municipalité m'adressera la facture des pages payantes téléchargées durant la période d'occupation.

Signature :

TARIFS

	Habitants de Jouxkens-Mézery	De l'extérieur	Sociétés locales	Sociétés à but lucratif
Par jour : demi salle salle complète	CHF 120.— CHF 170.—	CHF 220.— CHF 320.—	.-. .-.	Selon décision municipale
Apéritif de mariage	Gratuit	CHF 120.—		
Conciergerie	CHF 50.—	CHF 50.—	.-.	CHF 50.—
Cuisine et vaisselle	CHF 100.—	CHF 100.—	.-.	CHF 100.—
Cuisine sans vaisselle	CHF 50.—	CHF 50.—	.-.	CHF 50.—

Le prix de location de la salle comprend l'élimination des déchets.

Pour les habitants inscrits en résidence principale à Jouxkens-Mézery, la salle est mise gratuitement à disposition pour les anniversaires (20, 40, 60 et 80 ans) à l'exception de la taxe de CHF 50.— (conciergerie).

Le montant est à régler au comptant au Greffe communal avant la date de location.

Horaire :

- matin : du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30
- après-midi : le lundi de 15h00 à 19h00 et le mercredi de 14h00 à 16h30

Les clés seront remises en temps utile, par M. Valter Calce, concierge (Tél. 079/377.02.01)

LA MUNICIPALITE